

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

MIXTE

29 AVRIL 2026

CAMPUS ENGIE – LA GARENNE-COLOMBES



OUVERTURE



Parc éolien Yeu – Noirmoutier, France

Jean-Pierre CLAMADIEU
Président du Conseil d'Administration

AGENDA

01 Introduction
Jean-Pierre CLAMADIEU

02 Performance 2025 & perspectives stratégiques
Catherine MACGREGOR

03 Résultats 2025 & perspectives financières
Pierre-François RIOLACCI

04 Compte rendu des commissaires
aux comptes

05 Gouvernance
Jean-Pierre CLAMADIEU

06 Échanges
avec les actionnaires

07 Vote des résolutions
Julia MARIS

ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTIONS ORDINAIRES

RÉSOLUTIONS « CLASSIQUES »

- 1 et 2 – Approbation des comptes 2025
- 3 – Affectation du résultat et fixation du montant du dividende 2025
- 4 – Conventions réglementées
- 5 – Rachat d'actions

GOVERNANCE

- 6 – Renouvellement de M. Jean-Pierre Clamadieu en qualité d'Administrateur
- 7 – Renouvellement de Mme Marie-Claire Daveu en qualité d'Administratrice
- 8 – Renouvellement de M. Ross McInnes en qualité d'Administrateur

COMMISSAIRES AUX COMPTES

- 9 – Renouvellement de Deloitte & Associés en qualité de CAC en charge de la mission de certification des comptes
- 10 – Nomination de KPMG en qualité de CAC en charge de la mission de certification des comptes
- 11 – Renouvellement de Deloitte & Associés en qualité de CAC chargé de la mission de certification des informations en matière de durabilité
- 12 – Nomination de KPMG en qualité de CAC chargé de la mission de certification des informations en matière de durabilité

RÉMUNÉRATIONS

- 13 à 15 – Rémunérations des mandataires sociaux (ex post)
- 16 à 18 – Politiques de rémunération des mandataires sociaux (ex ante)

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

- 19 – Ratification du transfert du siège social de la Société

RÉSOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

RENOUVELLEMENT DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES

- 20 à 29 – Délégations de compétences accordées au CA pour agir sur le capital de la société
- dont 2 résolutions relatives à l'actionnariat salarié
- Augmentation de capital réservée aux salariés
 - Attribution d'actions gratuites

RATIFICATION D'UNE MODIFICATION STATUTAIRE

- 30 – Mise en conformité avec les dispositions légales et réglementaires concernant la date d'enregistrement des actionnaires pour la participation à l'AG
- 31 – Pouvoirs pour formalités*

INTRODUCTION



Lignes de transport d'électricité, Brésil

Jean-Pierre CLAMADIEU
Président du Conseil d'Administration

UN MONDE PLUS INSTABLE, PLUS FRAGMENTÉ

INSTABILITÉ GÉOPOLITIQUE MAJEURE NOTAMMENT AU MOYEN-ORIENT



Impact sur la **stabilité régionale**

Bouleversement des **chaînes
d'approvisionnement**

Impact sur les **marchés de l'énergie**

BOULEVERSEMENT DES ÉQUILIBRES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX



Guerres commerciales

Tensions accrues
sur les **droits de douane**

Volatilité des prix de l'énergie

DES CADRES POLITIQUES ET JURIDIQUES INCERTAINS

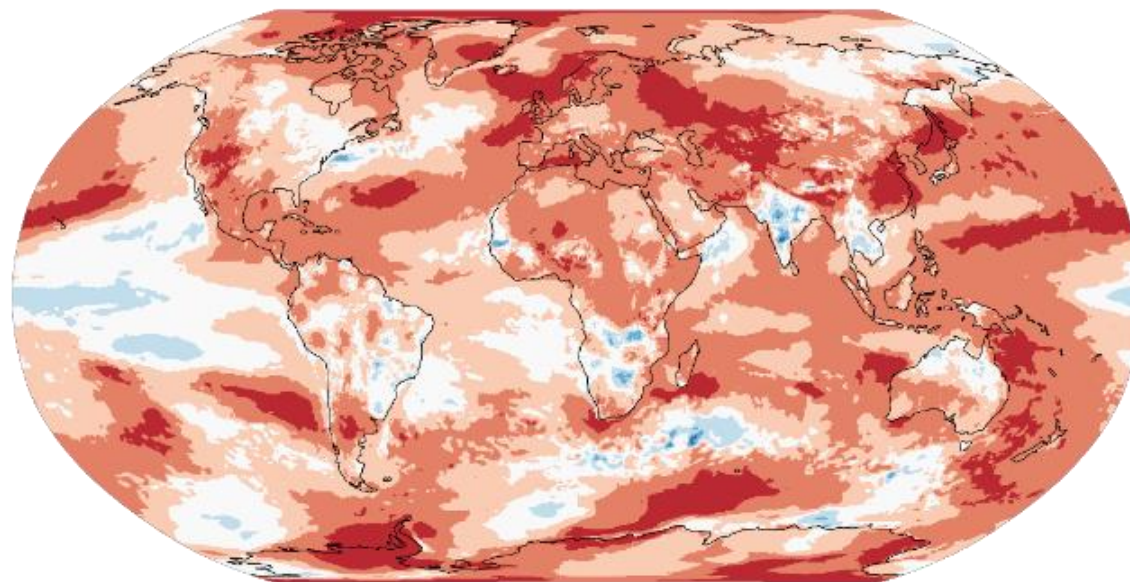


Montée du **populisme** et remise
en question de l'état de droit

Instabilité des cadres
juridiques et réglementaires
dans certains pays

DANS CE CONTEXTE INSTABLE, L'URGENCE CLIMATIQUE DEMEURE

2025



2025, parmi les **3 années les plus chaudes** jamais enregistrées

Intensification
des phénomènes climatiques extrêmes

La transition énergétique
n'est plus une option

LA TRANSFORMATION DU SECTEUR ÉNERGÉTIQUE SE POURSUIT...



**AUGMENTATION
DES BESOINS
EN ÉLECTRICITÉ¹**

**Électrification des usages
dans le monde**

+3,6% par an

entre 2026 et 2030



**FORTE BAISSÉ DU COÛT
DES RENOUEVABLES¹**

Solaire PV	Éolien terrestre
-70%	-50%
~135	~80
~43	~34

LCOE³ USD/MWh (de 2015 à 2025)



**CROISSANCE
DU BIOMÉTHANE²**

En Europe

200 TWh d'ici 2030

...AVEC DES DÉCLINAISONS GÉOGRAPHIQUES DIFFÉRENTES



SOUVERAINETÉ ET DÉCARBONATION

ENR

47 % de la production électrique
(+1 % vs 2024)



LEADERSHIP INDUSTRIEL

ENR

35 % de la production électrique
(+16 % vs 2024)



AUGMENTATION DE LA DEMANDE TIRÉE PAR LE DÉVELOPPEMENT DES DATACENTERS

ENR

25 % de la production électrique
(+11 % vs 2024)



INDE

ENR

22 % de la production électrique
(+19 % vs 2024)

PAYS DU GOLFE

ENR

~40 GW pipeline

ENGIE A DÉMONTRÉ CETTE ANNÉE ENCORE LA RÉSILIENCE DE SON MODÈLE INTÉGRÉ



ANS

DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
150 ANS D'HISTOIRE



Une **SOLIDE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE**



Un **PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS RÉÉQUILIBRÉ** par l'acquisition de **UK Power Networks**



CONFIRMATION DE NOTRE TRAJECTOIRE Net Zéro Carbone

PERFORMANCE 2025 ET PERSPECTIVES STRATÉGIQUES

Parc éolien de Karstädt-Waterloo, Allemagne

Catherine MACGREGOR

Directrice Générale



PERFORMANCE 2025

2025 : UNE DYNAMIQUE DE PERFORMANCE QUI SE CONFIRME

**Une nouvelle année
de performance robuste**
Haut de la guidance atteint

**Des réalisations stratégiques
avec des projets emblématiques**

**Une année charnière
en Belgique**



UN RÉSULTAT NET DANS LA FOURCHETTE HAUTE DE LA GUIDANCE, AVEC UN DIVIDENDE PROPOSÉ DE 1,35 €

EBIT hors nucléaire

8,8 Md€

vs. 8,9 Md€ en 2024

RNRpg¹

4,9 Md€

vs. 5,5 Md€ en 2024

CFFO¹

13,6 Md€

+0,6 Md€

DIVIDENDE

1,35 €

par action

RENOUVELABLES ET STOCKAGE : UNE ANNÉE RECORD EN TERMES DE NOUVELLES CAPACITÉS INSTALLÉES

Des capacités en croissance significative

6,2 GW

de capacités additionnelles en 2025

dont **2,4 GW** aux USA,
1,6 GW en Europe,
1,6 GW en Amérique latine,
0,6 GW en AMEA

57,2 GW

de capacité installée totale

7,9 GW

en construction

Plus intégrés dans les marchés où nous nous sommes récemment développés

BRÉSIL

Mise en service de notre plus grand parc éolien terrestre au monde (856 MW)

INDE

Attribution de notre premier projet BESS (280 MW)

CHILI

Projet de batteries Lile sur le site de l'ancienne centrale charbon de Mejillones (140 MW / 802 MWh)

EAU

Signature d'un PPA solaire de 1,5 GW

Leader mondial des PPA verts

4,8 GW

signés en 2025, +11 %

N°1

des corporate PPA

en 2025 et au cours des 15 dernières années

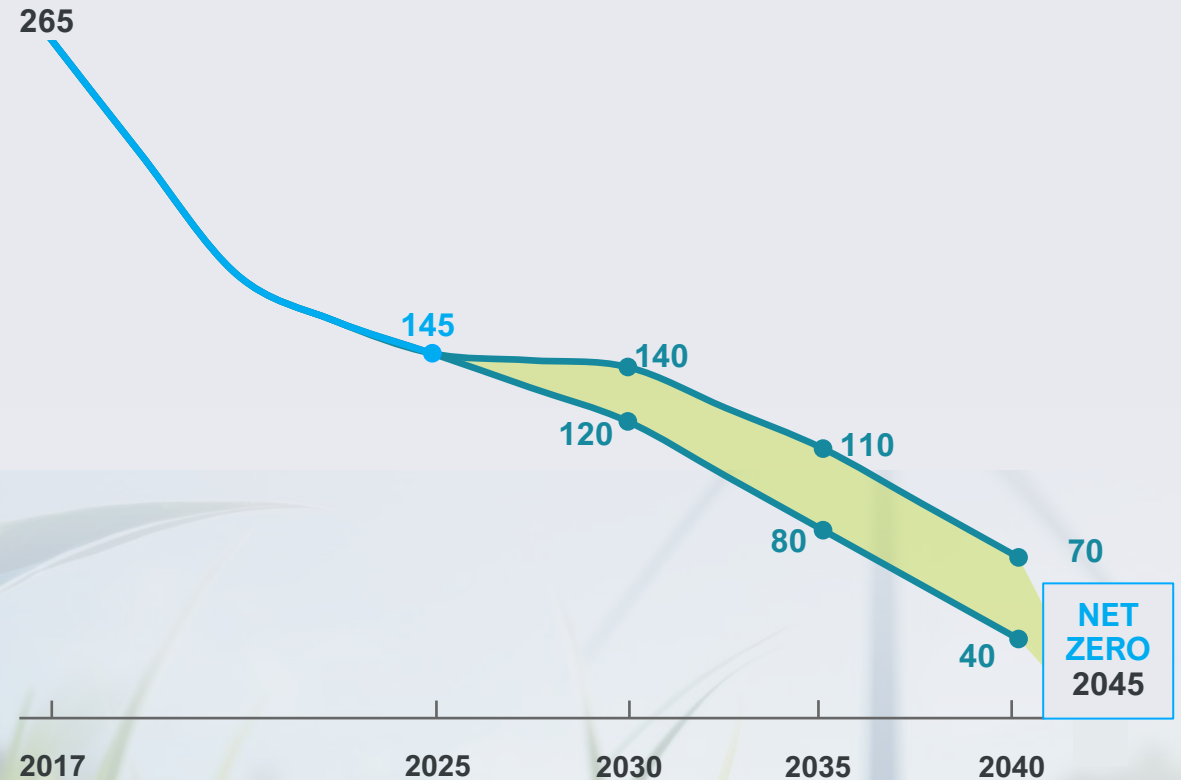
(Source : BNEF)

STRATÉGIE CLIMATIQUE : UNE ANNÉE MARQUÉE PAR DES AVANCÉES MAJEURES

- **-45 % de réduction** de nos émissions depuis 2017
- **Rationalisation** de notre portefeuille d'actifs thermiques
- **Sortie réussie du charbon** en Europe continentale
- Montée en puissance des **renouvelables, de l'électrification et des gaz verts**



ÉMISSIONS DE GES¹ TOTALES (scopes 1, 2 & 3)



PARTAGE DE LA CRÉATION DE VALEUR 2025



Actionnaires

3,4 Md€

Dividendes



Collaborateurs

8,6 Md€

*Rémunérations
et charges sociales*



Fournisseurs

49 Md€

*Achats,
y compris énergie*



États et collectivités

4,7 Md€

Impôts & Taxes

**Succès de LINK 2025 :
une forte participation qui confirme le soutien des équipes aux orientations stratégiques d'ENGIE**



UK POWER NETWORKS : **acquisition du distributeur d'électricité de référence au Royaume-Uni**

UNE AVANCÉE DÉCISIVE DANS NOTRE AMBITION D'ÊTRE LA MEILLEURE UTILITY DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Une opportunité unique de **rééquilibrer** le portefeuille d'ENGIE vers les **réseaux électriques**

Des cashflows régulés et prévisibles en croissance, pour renforcer **notre profil d'Utility**

Renforcement de notre présence au Royaume-Uni, désormais notre 2^{ème} marché

Opération relative dès la première année, avec une politique de dividende et une notation inchangées

En cohérence avec notre décision prise mi-2024 d'accroître notre présence dans les réseaux électriques en Europe

UK POWER NETWORKS, DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ DE RÉFÉRENCE AU ROYAUME-UNI

Premier opérateur au Royaume-Uni,
(Est, Sud-Est de l'Angleterre et Londres)

192 000 km
de réseaux

76 %
de lignes souterraines

8,5 M
de clients



Excellence en matière de sécurité
et de performance

#1 Un des meilleurs rendements
sur fonds propres régulés

#1 Meilleur distributeur d'électricité
en termes de **satisfaction client**
(94,2 %)

#1 À la pointe de l'innovation
et n°1 au Royaume-Uni
pour les **réseaux intelligents**¹

Indicateurs clés
Mars 2024-25

+14 %

9,2 Md€
VAR²
fin mars 2025

10,5 Md€
VAR estimée
fin mars 2028

1,3 Md€
Capex

1,4 Md€
CFFO³

**6 500 collaborateurs reconnus pour
leur professionnalisme, expertise et engagement**

1. Selon le Singapore Power Group's Smart Index
2. Valeur des Actifs Régulés
3. Cash Flow From Operations



PERSPECTIVES STRATÉGIQUES

ENGIE EN CHIFFRES AU 31 DÉCEMBRE 2025

RENEWABLES & FLEX POWER

103 GW

capacités installées

dont 57 GW
renouvelables et batteries

NETWORKS

32 Md€

BAR¹ des infras gaz françaises

LOCAL ENERGY INFRASTRUCTURES

372

réseaux de chaud & froid

SUPPLY & ENERGY MANAGEMENT

500 TWh

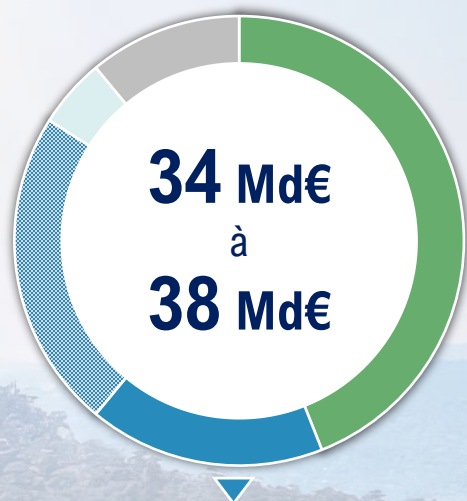
vendus

dont 232 TWh
d'électricité B2B/B2C



INFRASTRUCTURES, RENOUVELABLES ET BATTERIES : LES DEUX PILIERS DE NOTRE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

CAPEX¹ 2026-28



Renouvelables et batteries
~44 %

Infrastructures
~45 %

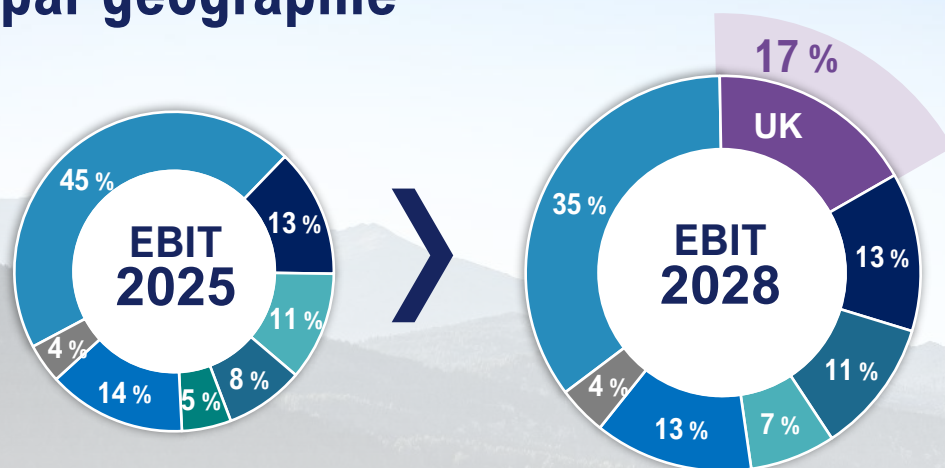
ALLOCATION DYNAMIQUE DE CAPITAL

avec ~90 % sur les renouvelables,
batteries et infrastructures

- Un pipeline **renouvelables & batteries** équilibré, de **121 GW**
- **Dans la GBU Networks**, des cash flow robustes qui **financent la croissance**
- Un **savoir-faire unique** pour **bénéficier de la croissance du marché des data centers** avec **3 à 4 GW** colocalisés d'ici à 2030

UNE PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE ÉQUILIBRÉE, LE ROYAUME-UNI DÉSORMAIS NOTRE 2^{ÈME} PAYS

EBIT par géographie

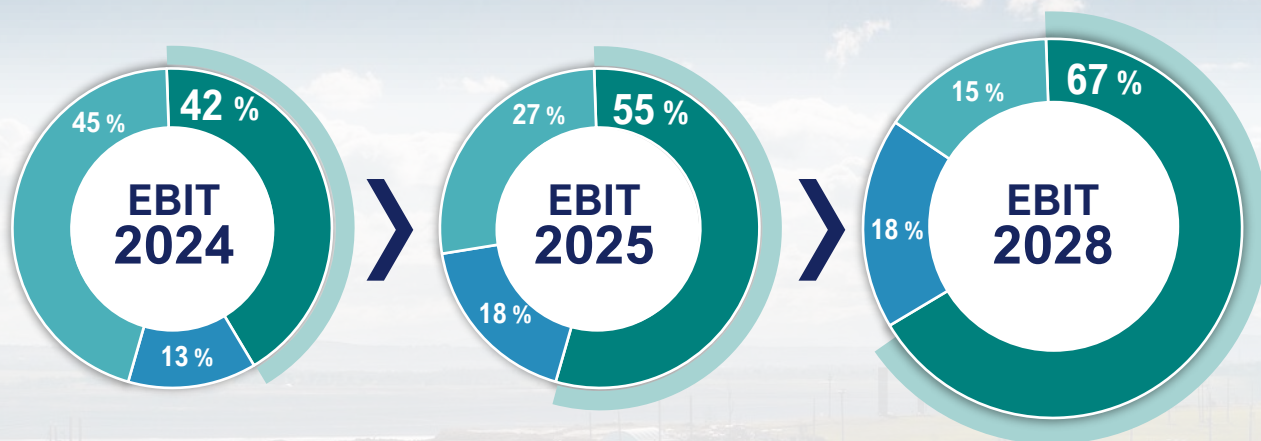


■ France
 ■ Royaume-Uni
 ■ Brésil
 ■ Belgique
 ■ USA
 ■ Chili
■ 5 pays suivants
 ■ Autres

- **5 pays clés dans 3 régions** (Europe, Amérique latine et Amérique du Nord)
- **Le Royaume-Uni** devient notre **2^{ème} pays**, avec un ancrage sur toute la chaîne de valeur (R&F, SEM & Networks)

AMÉLIORATION DU PROFIL DE RISQUE, GRÂCE À UNE MEILLEURE PRÉDICTIBILITÉ

Profil de risque



■ Activités régulées ou contractées à long terme ■ Autres contrats ■ Exposé au marché

- **67 % EBIT** issus d'activités régulées ou contractées à long terme en 2028 vs **42 %** en 2024
- **15 % d'exposition au marché** en 2028 vs **45 %** en 2024

ENGIE EN 2030

RENEWABLES & FLEX POWER

95 GW

capacités installées
renouvelables et stockage

INFRASTRUCTURES

60 Md€

BAR¹ et capital employé

10 000 km

Lignes de transport
d'électricité

50 TWh

de capacités de biométhane
raccordées au réseau
français

550

Réseaux de chaud et froid

SUPPLY & ENERGY MANAGEMENT

300 TWh

fourniture d'électricité B2B/B2C



RÉSULTATS 2025



Parc éolien Karstädt, Allemagne

Pierre-François RIOLACCI

Directeur Général Adjoint, en charge des Finances,
ESG et des Achats

RÉSULTATS FINANCIERS 2025



FAITS MARQUANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS

SOLIDE PROGRESSION DE L'EBIT ET EXCELLENTE GÉNÉRATION DE CASH FLOW

- **EBIT (hors Nucléaire) à 8,8 Md€**, en hausse organique de 2 %, avec une bonne dynamique au S2 2025
- Forte génération de cash avec un **CFFO à 13,6 Md€**, en hausse de 0,6 Md€ vs l'année précédente
- **Dettes financières nettes** en hausse de **5,7 Md€** liée à l'accord nucléaire en Belgique
- **Dettes nettes économiques** en baisse de **2,7 Md€**. Ratio de crédit stable, bien inférieur au seuil de 4x

DIVIDENDE PROPOSÉ

1,35 €

RÉSULTATS 2025

(en Md€, chiffres non audités¹)

	2025	Δ Brute	Δ Org. ²
EBITDA (hors Nucléaire)	13,4	0 %	+3 %
EBIT (hors Nucléaire)	8,8	-2 %	+2 %
RNRpg	4,9	-0,6	
RNpg	3,8	-0,3	
CFFO ³	13,6	+0,6	
Capex ⁴	7,9	-2,0	
Dettes financières nettes	38,9	+5,7	
Dettes nettes économiques	45,2	-2,7	
Dettes nettes économiques / EBITDA	3,1x	+0,0x	

¹ Chiffres non audités dans toute la présentation

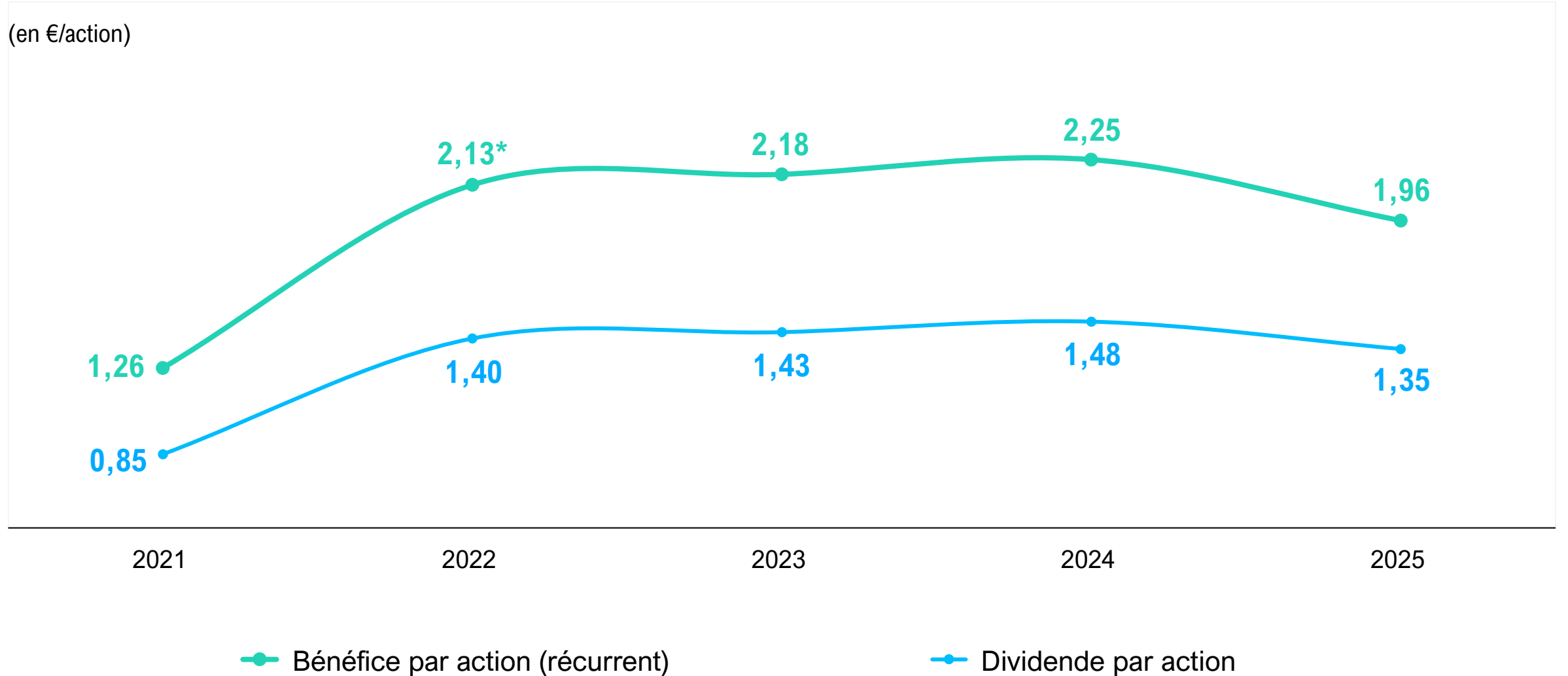
² Variation organique = variation brute hors effets de périmètre et de change

³ Cash flow from Operations = Flux de trésorerie disponible avant les investissements de maintenance et le financement des provisions nucléaires

⁴ Y compris les investissements de maintenance. Investissements de croissance : nets des cessions partielles d'actifs et des produits liés aux partenariats fiscaux US (Tax Equity), incluant la dette nette des sociétés acquises

PERFORMANCE ET DISTRIBUTION PAR ACTION

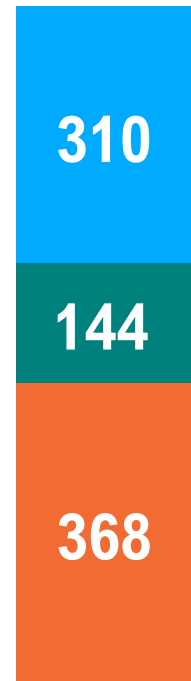
(en €/action)



REMARQUABLE CONTRIBUTION DU PLAN DE PERFORMANCE

TOUS
LES MOTEURS
DE PERFORMANCE
À L'ŒUVRE

PROGRESSION 2025
823 M€



- Excellence opérationnelle
- Culture & compétitivité
- Activités déficitaires

EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

- **Renouvelables** : renégociations de PPA, optimisations d'actifs
- **LEI** : rationalisation du portefeuille de contrats, optimisation tarifaire
- **Autres** : efficacité des marges et prolongation de la durée de vie pour Flex Power, achats, ...

CULTURE & COMPÉTITIVITÉ (C2)

- **LEI** : suppression de la couche managériale France
- **Actions de frugalité** portant sur les déplacements, le consulting et les événements
- **Accélération des mesures d'efficacité** dans le digital et les autres fonctions support

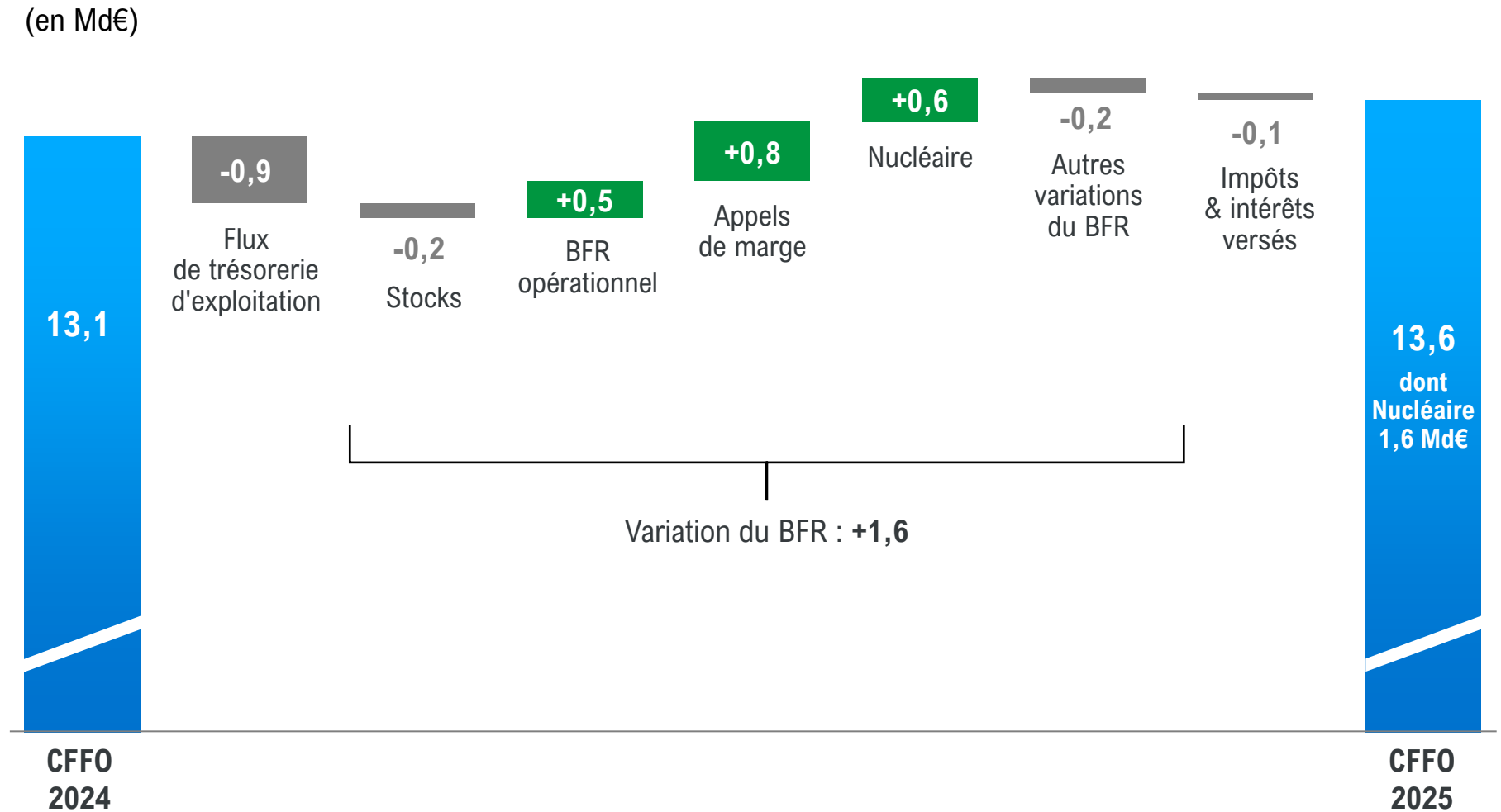
ACTIVITÉS DÉFICITAIRES

- Contribution principale provenant du redressement d'**EV Box et des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)**
- La **plupart des actions sont déjà exécutées**, limitant les effets additionnels en 2026–2028



FLUX DE TRÉSORERIE OPÉRATIONNELS

**EXCELLENTE
GÉNÉRATION
DE CASH
SOUTENUE PAR
UNE DYNAMIQUE
FAVORABLE
DU BFR**



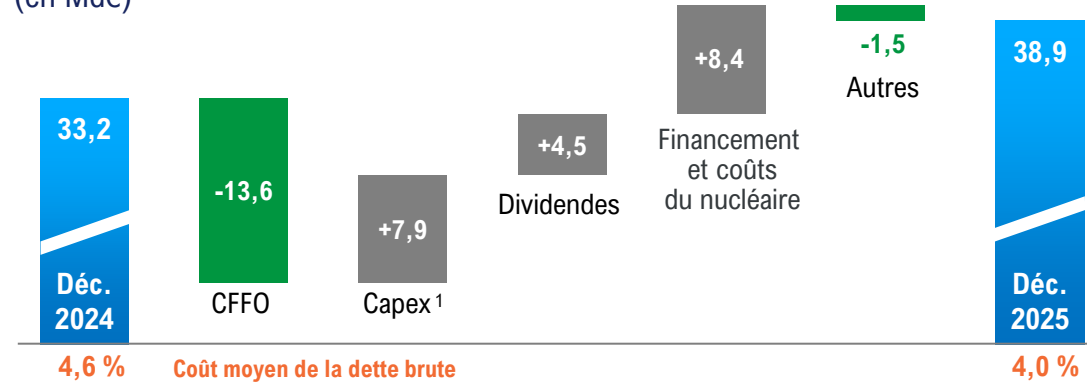


RATIOS DE CRÉDIT STABLES, NOTATION MAINTENUE

UNE GÉNÉRATION DE CASH FLOW ROBUSTE AU SERVICE DES INVESTISSEMENTS ET DES DIVIDENDES

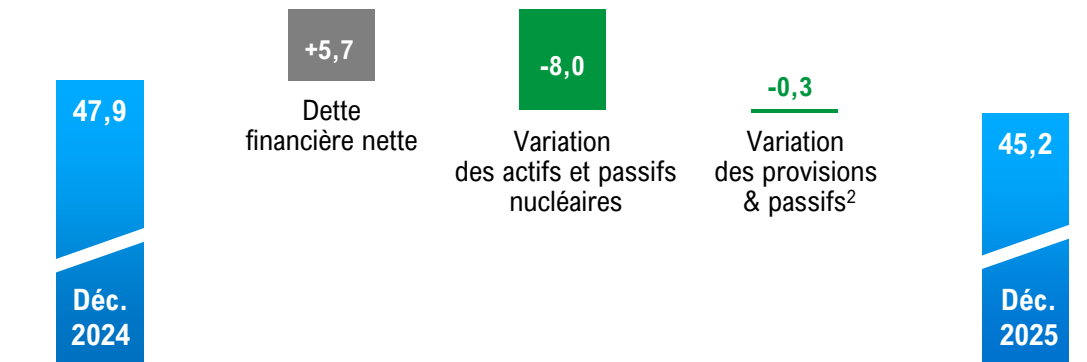
DETTE FINANCIÈRE NETTE

(en Md€)

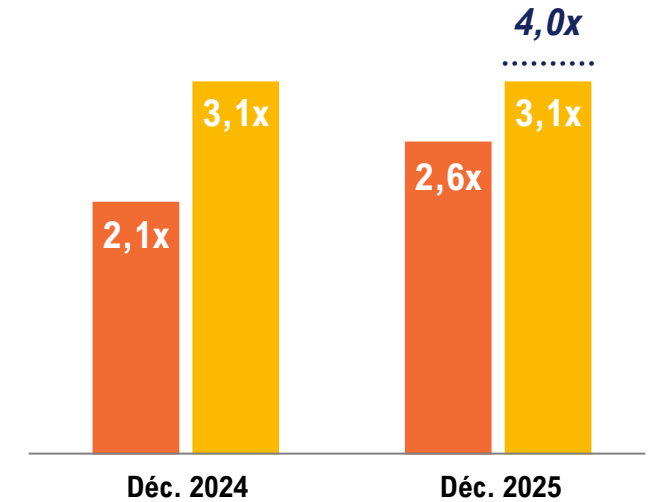


DETTE NETTE ÉCONOMIQUE

(en Md€)



RATIOS D'ENDETTEMENT



- Dette financière nette / EBITDA
- Dette nette économique / EBITDA

NOTATION

« Strong investment grade » maintenue

PERSPECTIVES FINANCIÈRES

2026 - 2028



EXÉCUTION DU PLAN DE CROISSANCE

TRAJECTOIRE DE CROISSANCE

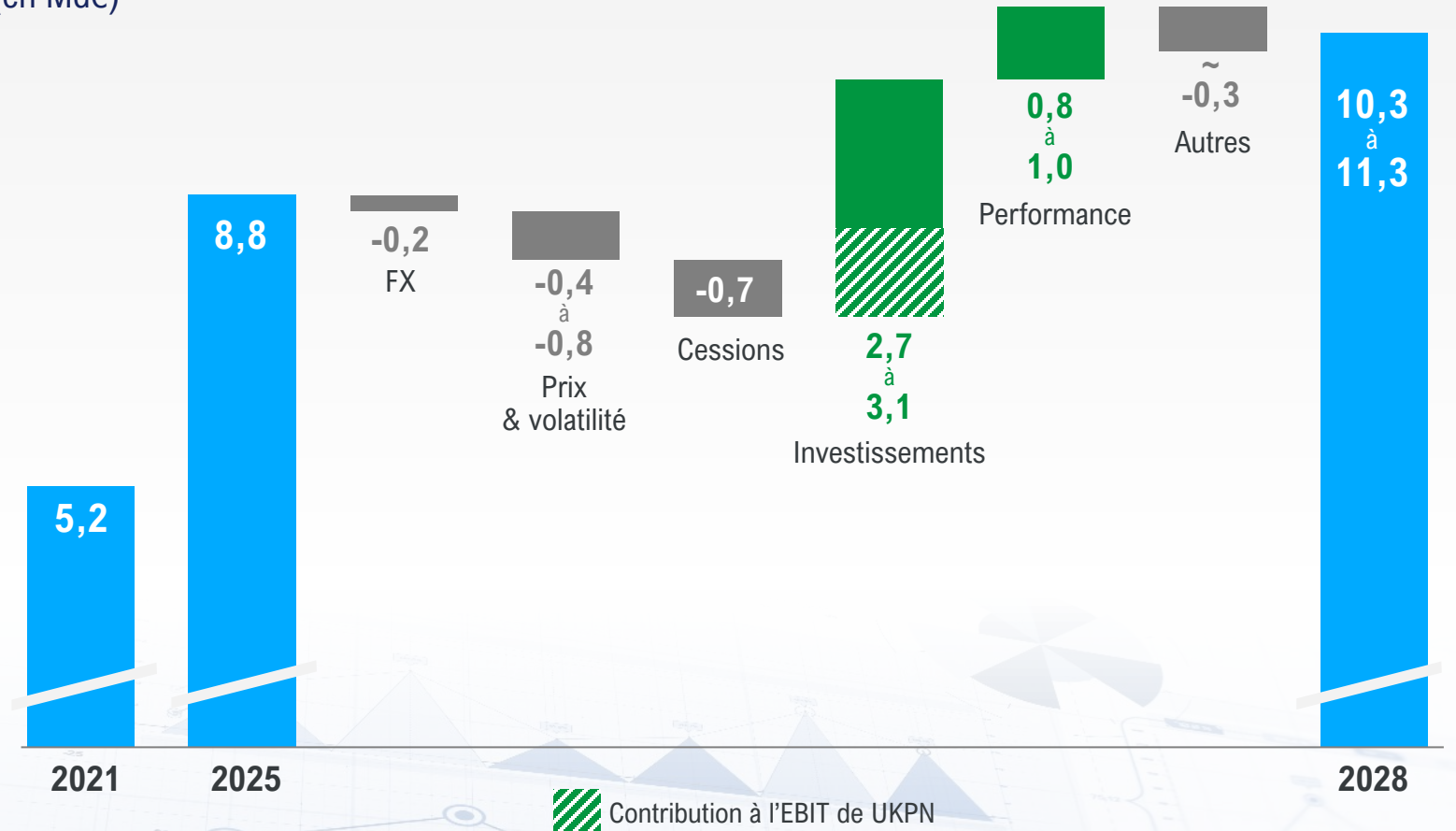
7 %

de croissance annuelle moyenne de l'EBIT¹ sur 2025-28

Portée par le plan d'investissement et de performance

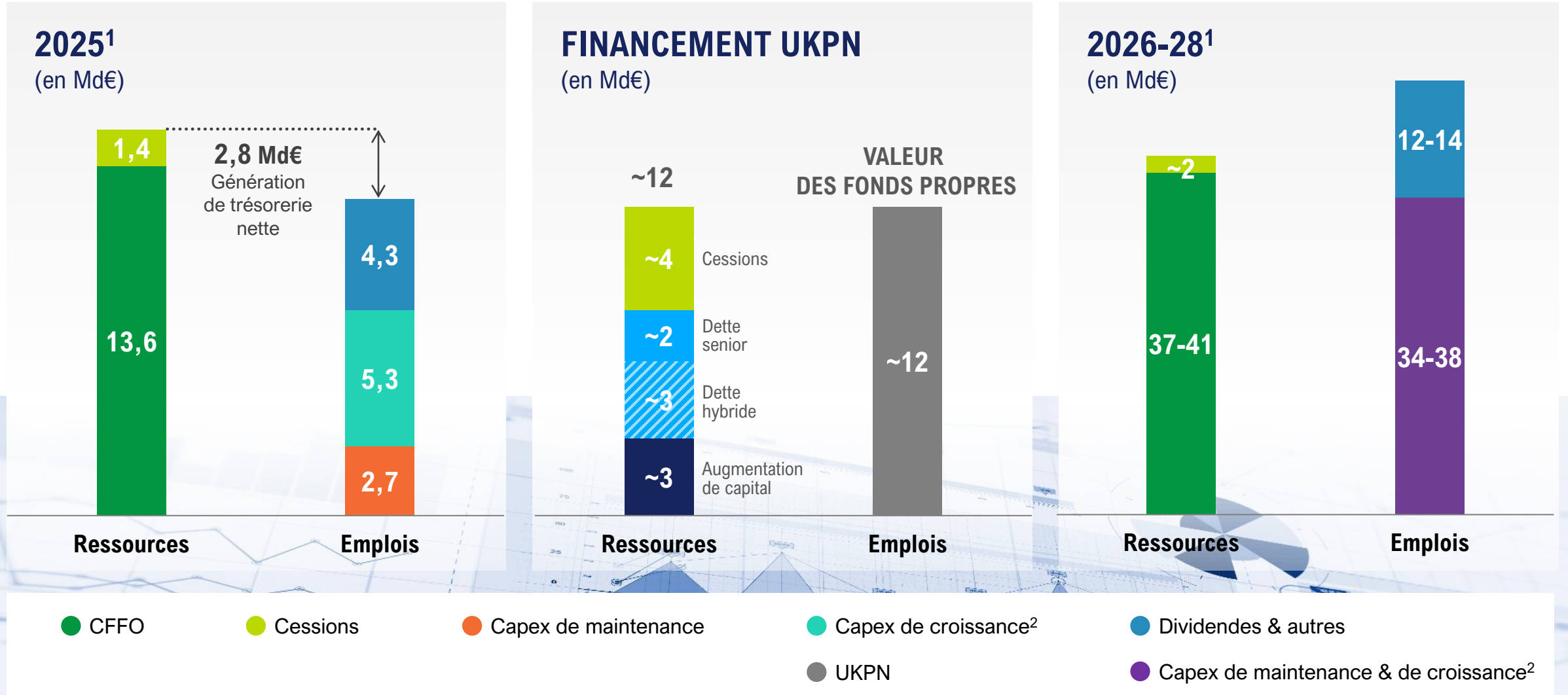
ÉVOLUTION DE L'EBIT¹ 2025-28

(en Md€)





ÉQUATION DE TRÉSORERIE & FINANCEMENT DE L'ACQUISITION

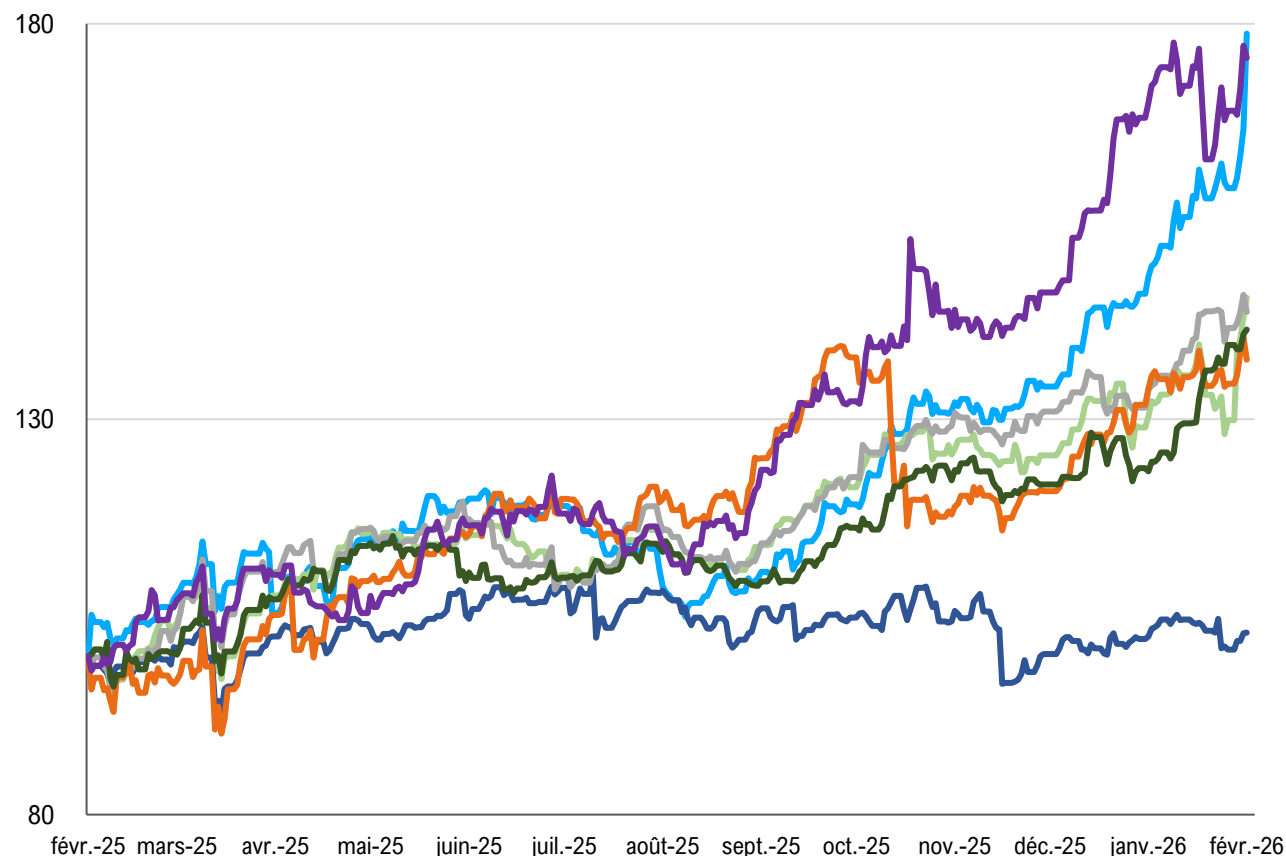


RÉACTION POSITIVE DU MARCHÉ : +7 % LE 26 FÉVRIER

ENGIE surperforme le secteur depuis le début de l'année

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION – ENGIE VS PAIRS

26 février 2025 - 26 février 2026



	TSR 2025 31/12/24 – 31/12/25	TSR YTD 31/12/25 – 14/04/26
ENGIE	+59 %	+32 %
RWE	+58 %	+18 %
Iberdrola	+45 %	+17 %
snam	+38 %	+16 %
enel	+35 %	Secteur +15 %
edp	+35 %	+12 %
Naturgy	+34 %	+10 %
Secteur	+19 %	CAC40 +6 %
CAC40	+14 %	Naturgy +1 %

COMPTE RENDU DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Site de production de froid - Canada Paris 15^e, France

Sarah KOKOT
Commissaire aux comptes

INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORTS DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORTS PRÉSENTÉS AU TITRE DES RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

- **Rapport sur les comptes annuels et consolidés**
(Résolutions 1 & 2)
- **Rapport spécial sur les conventions réglementées**
(Résolution 4)
- **Rapports sur différentes opérations sur le capital**
(Résolutions 21 à 24 et 27 à 29)

AUTRES RAPPORTS

- **Rapport de certification de l'état de durabilité selon le référentiel ESRS**

GOUVERNANCE



Unité de méthanisation de Beauce Gâtinais Biogaz (BGB), Pithiviers, France

Jean-Pierre CLAMADIEU
Président du Conseil d'Administration

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2025

14 membres¹

45 % de femmes²

60 % d'Administrateurs indépendants³



¹ Depuis l'Assemblée Générale 2025

² Conformément à la directive « Women on Boards », la parité au Conseil est appréciée par collèges distincts. Le pourcentage de 45 % concerne les Administrateurs nommés par l'Assemblée Générale ; les Administrateurs représentant les salariés sont évalués séparément (33 %, compte tenu du fait que le collège est composé de trois membres).

³ Conformément aux dispositions du Code de commerce et aux recommandations du Code Afep-Medef, l'appréciation de la proportion d'Administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration est effectuée en excluant du décompte les Administrateurs représentant les salariés ainsi que les Administrateurs représentant les salariés actionnaires.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SES TRAVAUX EN 2025

9 réunions

99 % de participation

**Orientations
Stratégiques
du Groupe et suivi
de ses activités**

**Investissements
et ventes
d'actifs**

**Finance,
audit et risques**

**Gouvernance,
nominations
et rémunérations**

ESG

ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aspects positifs

Discussions **bien menées** et **équilibrées**,
contributions de **haute qualité** et documentation **solide**

Qualité et pertinence des sujets abordés au Conseil

Compréhension accrue du Groupe, de ses activités
et des thèmes stratégiques clés par le Conseil

Renforcement de la gestion des risques

Revue plus **efficace** des projets d'investissement

Préparation du travail du Conseil d'Administration
et des comités

Capacité accrue du Conseil à anticiper
et à se préparer pour l'avenir

Focus pour 2026

Poursuivre les travaux
sur les plans de **succession**

Renforcer l'attention portée aux sujets RH
notamment pour les projets de transformation

Poursuivre l'approfondissement
des thématiques stratégiques prospectives
(géopolitique, R&I, IA et digitalisation, concurrence)

Sessions exécutives à la fin
de chaque réunion du Conseil

ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTIONS ORDINAIRES

RÉSOLUTIONS « CLASSIQUES »

- 1 et 2 – Approbation des comptes 2025
- 3 – Affectation du résultat et fixation du montant du dividende 2025
- 4 – Conventions réglementées
- 5 – Rachat d'actions

GOUVERNANCE

- 6 – Renouvellement de M. Jean-Pierre Clamadieu en qualité d'Administrateur
- 7 – Renouvellement de Mme Marie-Claire Daveu en qualité d'Administratrice
- 8 – Renouvellement de M. Ross McInnes en qualité d'Administrateur

COMMISSAIRES AUX COMPTES

- 9 – Renouvellement de Deloitte & Associés en qualité de CAC en charge de la mission de certification des comptes
- 10 – Nomination de KPMG en qualité de CAC en charge de la mission de certification des comptes
- 11 – Renouvellement de Deloitte & Associés en qualité de CAC chargé de la mission de certification des informations en matière de durabilité
- 12 – Nomination de KPMG en qualité de CAC chargé de la mission de certification des informations en matière de durabilité

RÉMUNÉRATIONS

- 13 à 15 – Rémunérations des mandataires sociaux (ex post)
- 16 à 18 – Politiques de rémunération des mandataires sociaux (ex ante)

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

- 19 – Ratification du transfert du siège social de la Société

RÉSOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

RENOUVELLEMENT DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES

- 20 à 29 – Délégations de compétences accordées au CA pour agir sur le capital de la société
- dont 2 résolutions relatives à l'actionnariat salarié
- Augmentation de capital réservée aux salariés
 - Attribution d'actions gratuites

RATIFICATION D'UNE MODIFICATION STATUTAIRE

- 30 – Mise en conformité avec les dispositions légales et réglementaires concernant la date d'enregistrement des actionnaires pour la participation à l'AG
- 31 – Pouvoirs pour formalités*

ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTIONS ORDINAIRES

RÉSOLUTIONS « CLASSIQUES »

- 1 et 2 – Approbation des comptes 2025
- 3 – Affectation du résultat et fixation du montant du dividende 2025
- 4 – Conventions réglementées
- 5 – Rachat d'actions

GOUVERNANCE

- 6 – Renouvellement de M. Jean-Pierre Clamadieu en qualité d'Administrateur
- 7 – Renouvellement de Mme Marie-Claire Daveu en qualité d'Administratrice
- 8 – Renouvellement de M. Ross McInnes en qualité d'Administrateur

COMMISSAIRES AUX COMPTES

- 9 – Renouvellement de Deloitte & Associés en qualité de CAC en charge de la mission de certification des comptes
- 10 – Nomination de KPMG en qualité de CAC en charge de la mission de certification des comptes
- 11 – Renouvellement de Deloitte & Associés en qualité de CAC chargé de la mission de certification des informations en matière de durabilité
- 12 – Nomination de KPMG en qualité de CAC chargé de la mission de certification des informations en matière de durabilité

RÉMUNÉRATIONS

- 13 à 15 – Rémunérations des mandataires sociaux (ex post)
- 16 à 18 – Politiques de rémunération des mandataires sociaux (ex ante)

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

- 19 – Ratification du transfert du siège social de la Société

RÉSOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

RENOUVELLEMENT DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES

- 20 à 29 – Délégations de compétences accordées au CA pour agir sur le capital de la société
- dont 2 résolutions relatives à l'actionnariat salarié
 - Augmentation de capital réservée aux salariés
 - Attribution d'actions gratuites

RATIFICATION D'UNE MODIFICATION STATUTAIRE

- 30 – Mise en conformité avec les dispositions légales et réglementaires concernant la date d'enregistrement des actionnaires pour la participation à l'AG
- 31 – Pouvoirs pour formalités*

ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTIONS ORDINAIRES

RÉSOLUTIONS « CLASSIQUES »

- ① et ② – Approbation des comptes 2025
- ③ – Affectation du résultat et fixation du montant du dividende 2025
- ④ – Conventions réglementées
- ⑤ – Rachat d'actions

GOUVERNANCE

- ⑥ – Renouvellement de M. Jean-Pierre Clamadieu en qualité d'Administrateur
- ⑦ – Renouvellement de Mme Marie-Claire Daveu en qualité d'Administratrice
- ⑧ – Renouvellement de M. Ross McInnes en qualité d'Administrateur

COMMISSAIRES AUX COMPTES

- ⑨ – Renouvellement de Deloitte & Associés en qualité de CAC en charge de la mission de certification des comptes
- ⑩ – Nomination de KPMG en qualité de CAC en charge de la mission de certification des comptes
- ⑪ – Renouvellement de Deloitte & Associés en qualité de CAC chargé de la mission de certification des informations en matière de durabilité
- ⑫ – Nomination de KPMG en qualité de CAC chargé de la mission de certification des informations en matière de durabilité

RÉMUNÉRATIONS

- ⑬ à ⑮ – Rémunérations des mandataires sociaux (ex post)
- ⑯ à ⑱ – Politiques de rémunération des mandataires sociaux (ex ante)

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

- ⑲ – Ratification du transfert du siège social de la Société

RÉSOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

RENOUVELLEMENT DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES

- ⑳ à ㉙ – Délégations de compétences accordées au CA pour agir sur le capital de la société
- dont 2 résolutions relatives à l'actionnariat salarié
 - Augmentation de capital réservée aux salariés
 - Attribution d'actions gratuites

RATIFICATION D'UNE MODIFICATION STATUTAIRE

- ⑳ – Mise en conformité avec les dispositions légales et réglementaires concernant la date d'enregistrement des actionnaires pour la participation à l'AG
- ㉚ – Pouvoirs pour formalités*

PROPOSITION DE RENOUVELLEMENT DES MANDATS



JEAN-PIERRE CLAMADIEU

Président du Conseil d'Administration
d'ENGIE
(depuis mai 2018)

Président du Comité
des Investissements et des Technologies

67 ans

Nationalité française

Actions détenues : 50 000



MARIE-CLAIRE DAVEU

Administratrice d'ENGIE
(depuis avril 2022)

Présidente du Comité
pour l'Éthique, l'Environnement
et le Développement Durable

55 ans

Nationalité française

Actions détenues : 3 500



ROSS McINNES

Administrateur d'ENGIE (depuis mai 2018)
Président du Comité d'Audit

Membre du Comité des Investissements
et des Technologies

Membre du Comité pour l'Éthique,
l'Environnement et le Développement Durable

72 ans

Nationalités française et australienne

Actions détenues : 4 900

ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTIONS ORDINAIRES

RÉSOLUTIONS « CLASSIQUES »

- ① et ② – Approbation des comptes 2025
- ③ – Affectation du résultat et fixation du montant du dividende 2025
- ④ – Conventions réglementées
- ⑤ – Rachat d'actions

GOUVERNANCE

- ⑥ – Renouvellement de M. Jean-Pierre Clamadieu en qualité d'Administrateur
- ⑦ – Renouvellement de Mme Marie-Claire Daveu en qualité d'Administratrice
- ⑧ – Renouvellement de M. Ross McInnes en qualité d'Administrateur

COMMISSAIRES AUX COMPTES

- ⑨ – Renouvellement de Deloitte & Associés en qualité de CAC en charge de la mission de certification des comptes
- ⑩ – Nomination de KPMG en qualité de CAC en charge de la mission de certification des comptes
- ⑪ – Renouvellement de Deloitte & Associés en qualité de CAC chargé de la mission de certification des informations en matière de durabilité
- ⑫ – Nomination de KPMG en qualité de CAC chargé de la mission de certification des informations en matière de durabilité

RÉMUNÉRATIONS

- ⑬ à ⑮ – Rémunérations des mandataires sociaux (ex post)
- ⑯ à ⑲ – Politiques de rémunération des mandataires sociaux (ex ante)

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

- ⑲ – Ratification du transfert du siège social de la Société

RÉSOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

RENOUVELLEMENT DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES

- ⑳ à ㉑ – Délégations de compétences accordées au CA pour agir sur le capital de la société
- dont 2 résolutions relatives à l'actionnariat salarié
 - Augmentation de capital réservée aux salariés
 - Attribution d'actions gratuites

RATIFICATION D'UNE MODIFICATION STATUTAIRE

- ⑳ – Mise en conformité avec les dispositions légales et réglementaires concernant la date d'enregistrement des actionnaires pour la participation à l'AG
- ㉑ – Pouvoirs pour formalités*

ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTIONS ORDINAIRES

RÉSOLUTIONS « CLASSIQUES »

- 1 et 2 – Approbation des comptes 2025
- 3 – Affectation du résultat et fixation du montant du dividende 2025
- 4 – Conventions réglementées
- 5 – Rachat d'actions

GOUVERNANCE

- 6 – Renouvellement de M. Jean-Pierre Clamadieu en qualité d'Administrateur
- 7 – Renouvellement de Mme Marie-Claire Daveu en qualité d'Administratrice
- 8 – Renouvellement de M. Ross McInnes en qualité d'Administrateur

COMMISSAIRES AUX COMPTES

- 9 – Renouvellement de Deloitte & Associés en qualité de CAC en charge de la mission de certification des comptes
- 10 – Nomination de KPMG en qualité de CAC en charge de la mission de certification des comptes
- 11 – Renouvellement de Deloitte & Associés en qualité de CAC chargé de la mission de certification des informations en matière de durabilité
- 12 – Nomination de KPMG en qualité de CAC chargé de la mission de certification des informations en matière de durabilité

RÉMUNÉRATIONS

- 13 à 15 – Rémunérations des mandataires sociaux (ex post)
- 16 à 18 – Politiques de rémunération des mandataires sociaux (ex ante)

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

- 19 – Ratification du transfert du siège social de la Société

RÉSOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

RENOUVELLEMENT DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES

- 20 à 29 – Délégations de compétences accordées au CA pour agir sur le capital de la société
- dont 2 résolutions relatives à l'actionnariat salarié
- Augmentation de capital réservée aux salariés
 - Attribution d'actions gratuites

RATIFICATION D'UNE MODIFICATION STATUTAIRE

- 30 – Mise en conformité avec les dispositions légales et réglementaires concernant la date d'enregistrement des actionnaires pour la participation à l'AG
- 31 – Pouvoirs pour formalités*

RÉMUNÉRATION 2025 DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE (EX POST)

FIXE ANNUEL 1 150 000 €

1 150 000 €

VARIABLE ANNUEL 1 265 000 € à la cible

TAUX DE VERSEMENT 125,1 %

		PONDÉRATION	TAUX DE VERSEMENT
CRITÈRES FINANCIERS	RNRpg	16,25 %	108,3 %
	EBIT	16,25 %	106,2 %
	Dette nette économique	16,25 %	150 %
	Free Cash Flow	16,25 %	150 %
CRITÈRES EXTRA FINANCIER	Émissions de Gaz à effet de serre	7 %	150 %
	Performance sécurité	7 %	100 %
	Féminisation des cadres	6 %	50 % ²
	Objectifs stratégiques et opérationnels	15 %	140 %

1 582 515 €

INCITATION LONG TERME

Attribution à la cible équivalente à 180 % du fixe annuel en valorisation comptable – 192 567 actions de performance attribuée

Acquises en 2028, sous réserve de la réalisation des conditions de performance

2 070 000 €¹

ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTIONS ORDINAIRES

RÉSOLUTIONS « CLASSIQUES »

- ① et ② – Approbation des comptes 2025
- ③ – Affectation du résultat et fixation du montant du dividende 2025
- ④ – Conventions réglementées
- ⑤ – Rachat d'actions

GOUVERNANCE

- ⑥ – Renouvellement de M. Jean-Pierre Clamadieu en qualité d'Administrateur
- ⑦ – Renouvellement de Mme Marie-Claire Daveu en qualité d'Administratrice
- ⑧ – Renouvellement de M. Ross McInnes en qualité d'Administrateur

COMMISSAIRES AUX COMPTES

- ⑨ – Renouvellement de Deloitte & Associés en qualité de CAC en charge de la mission de certification des comptes
- ⑩ – Nomination de KPMG en qualité de CAC en charge de la mission de certification des comptes
- ⑪ – Renouvellement de Deloitte & Associés en qualité de CAC chargé de la mission de certification des informations en matière de durabilité
- ⑫ – Nomination de KPMG en qualité de CAC chargé de la mission de certification des informations en matière de durabilité

RÉMUNÉRATIONS

- ⑬ à ⑮ – Rémunérations des mandataires sociaux (ex post)
- ⑯ à ⑱ – Politiques de rémunération des mandataires sociaux (ex ante)

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

- ⑲ – Ratification du transfert du siège social de la Société

RÉSOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

RENOUVELLEMENT DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES

- ⑳ à ㉑ – Délégations de compétences accordées au CA pour agir sur le capital de la société
- dont 2 résolutions relatives à l'actionnariat salarié
 - Augmentation de capital réservée aux salariés
 - Attribution d'actions gratuites

RATIFICATION D'UNE MODIFICATION STATUTAIRE

- ⑳ – Mise en conformité avec les dispositions légales et réglementaires concernant la date d'enregistrement des actionnaires pour la participation à l'AG
- ㉓ – Pouvoirs pour formalités*

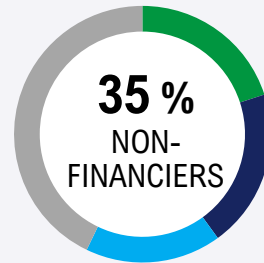
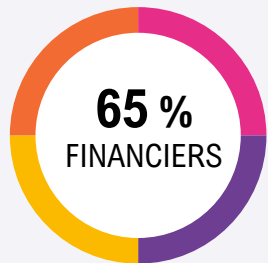
POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION 2026 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL (EX ANTE)

FIXE ANNUEL 1 150 000 €

VARIABLE ANNUEL 1 265 000 € à la cible

Cible : 110 % de la rémunération fixe
Maximum: 150 % de la part annuelle cible

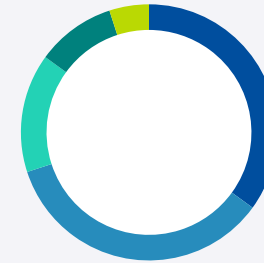
- 16,25 % RNRpg
- 16,25 % EBIT
- 16,25 % Dette Nette Économique
- 16,25 % Free Cash Flow
- 7 % Émissions de CO₂
- 7 % Performance sécurité
- 6 % Féminisation des cadres recrutés
- 15 % Objectifs stratégiques et opérationnels



INCITATION LONG TERME 2 070 000 € à la cible

Cible : 180 % de la rémunération fixe¹
Maximum : 120 % de la cible

- 35 % Total Shareholder Return (TSR)
 - 35 % ROACE²
 - 15 % Émissions de GES (sur l'ensemble du bilan carbone)
 - 10 % Part des femmes parmi les cadres du Groupe³
 - 5 % Capacités renouvelables installées
- } 30 %
Critères ESG



NOUVEAUTÉS EN 2025

- Périmètre élargi pour les émissions de GES
- Périmètre élargi pour les capacités de renouvelables installées

RÉGIME DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE

Contribution annuelle de l'employeur correspondant à 25 % de la somme de la rémunération fixe et de la rémunération variable

ENGAGEMENT DE NON-CONCURRENCE

1 an

Le cumul des indemnités de départ et de l'engagement de non-concurrence ne pourra dépasser deux années de rémunération⁴

INDEMNITÉS DE DÉPART

Équivalent à 2 ans de rémunération, si les conditions de performance assortissant la part variable annuelle des deux années qui précèdent ont été atteintes à au moins 90 % en moyenne

ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTIONS ORDINAIRES

RÉSOLUTIONS « CLASSIQUES »

- ① et ② – Approbation des comptes 2025
- ③ – Affectation du résultat et fixation du montant du dividende 2025
- ④ – Conventions réglementées
- ⑤ – Rachat d'actions

GOUVERNANCE

- ⑥ – Renouvellement de M. Jean-Pierre Clamadieu en qualité d'Administrateur
- ⑦ – Renouvellement de Mme Marie-Claire Daveu en qualité d'Administratrice
- ⑧ – Renouvellement de M. Ross McInnes en qualité d'Administrateur

COMMISSAIRES AUX COMPTES

- ⑨ – Renouvellement de Deloitte & Associés en qualité de CAC en charge de la mission de certification des comptes
- ⑩ – Nomination de KPMG en qualité de CAC en charge de la mission de certification des comptes
- ⑪ – Renouvellement de Deloitte & Associés en qualité de CAC chargé de la mission de certification des informations en matière de durabilité
- ⑫ – Nomination de KPMG en qualité de CAC chargé de la mission de certification des informations en matière de durabilité

RÉMUNÉRATIONS

- ⑬ à ⑮ – Rémunérations des mandataires sociaux (ex post)
- ⑯ à ⑱ – Politiques de rémunération des mandataires sociaux (ex ante)

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

- ⑲ – Ratification du transfert du siège social de la Société

RÉSOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

RENOUVELLEMENT DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES

- ⑳ à ㉙ – Délégations de compétences accordées au CA pour agir sur le capital de la société
- dont 2 résolutions relatives à l'actionnariat salarié
 - Augmentation de capital réservée aux salariés
 - Attribution d'actions gratuites

RATIFICATION D'UNE MODIFICATION STATUTAIRE

- ⑳ – Mise en conformité avec les dispositions légales et réglementaires concernant la date d'enregistrement des actionnaires pour la participation à l'AG
- ㉚ – Pouvoirs pour formalités*

ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTIONS ORDINAIRES

RÉSOLUTIONS « CLASSIQUES »

- ① et ② – Approbation des comptes 2025
- ③ – Affectation du résultat et fixation du montant du dividende 2025
- ④ – Conventions réglementées
- ⑤ – Rachat d'actions

GOUVERNANCE

- ⑥ – Renouvellement de M. Jean-Pierre Clamadieu en qualité d'Administrateur
- ⑦ – Renouvellement de Mme Marie-Claire Daveu en qualité d'Administratrice
- ⑧ – Renouvellement de M. Ross McInnes en qualité d'Administrateur

COMMISSAIRES AUX COMPTES

- ⑨ – Renouvellement de Deloitte & Associés en qualité de CAC en charge de la mission de certification des comptes
- ⑩ – Nomination de KPMG en qualité de CAC en charge de la mission de certification des comptes
- ⑪ – Renouvellement de Deloitte & Associés en qualité de CAC chargé de la mission de certification des informations en matière de durabilité
- ⑫ – Nomination de KPMG en qualité de CAC chargé de la mission de certification des informations en matière de durabilité

RÉMUNÉRATIONS

- ⑬ à ⑮ – Rémunérations des mandataires sociaux (ex post)
- ⑯ à ⑱ – Politiques de rémunération des mandataires sociaux (ex ante)

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

- ⑲ – Ratification du transfert du siège social de la Société

RÉSOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

RENOUVELLEMENT DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES

- ⑳ à ㉙ – Délégations de compétences accordées au CA pour agir sur le capital de la société

dont 2 résolutions relatives à l'actionnariat salarié

- Augmentation de capital réservée aux salariés
- Attribution d'actions gratuites

RATIFICATION D'UNE MODIFICATION STATUTAIRE

- ⑳ – Mise en conformité avec les dispositions légales et réglementaires concernant la date d'enregistrement des actionnaires pour la participation à l'AG
- ㉚ – Pouvoirs pour formalités*

ÉCHANGES AVEC LES ACTIONNAIRES



Parc éolien, Courcelles, France

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

MIXTE

29 AVRIL 2026

CAMPUS ENGIE – LA GARENNE-COLOMBES



VOTE DES RÉSOLUTIONS



Harmony Campus, ENGIE, La Garenne-Colombes, France, © Nicolas Grosmon

Julia MARIS

Directrice Générale Adjointe en charge du Secrétariat Général

Fonctionnement des tablettes de vote

Lorsque le vote est ouvert, la résolution s'affiche automatiquement (même si votre tablette était en veille).

Pour voter :

1 Appuyer sur le bouton correspondant à votre choix :

Pour

Abstention

Contre

Tant que votre choix n'est pas validé vous pouvez le modifier

2 Valider avec le bouton **OK** avant la clôture du vote.

Attention toute validation est définitive



PREMIÈRE RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Comptes sociaux de l'exercice 2025

- Cette résolution a pour objet d'approuver les comptes sociaux de l'exercice 2025.

DEUXIÈME RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Comptes consolidés de l'exercice 2025

- Cette résolution a pour objet d'approuver les comptes consolidés de l'exercice 2025.

TROISIÈME RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Affectation du résultat et fixation du montant du dividende de l'exercice 2025

- Cette résolution a pour objet :
 - de procéder à l'affectation du résultat et
 - de fixer le dividende à 1,35 euro par action et le dividende majoré attribuable aux 283 595 163 actions inscrites au nominatif depuis au moins deux ans au 31/12/2025 à 0,135 euro par action.
- Date de détachement du dividende : 30 avril 2026.
- Date de mise en paiement du dividende : 5 mai 2026.

QUATRIÈME RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L.225-38 du Code de commerce

- Cette résolution a pour objet de faire approuver par l'Assemblée les termes du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions conclues antérieurement et poursuivant leurs effets en 2025.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Renouvellement de l'autorisation d'opérer sur les actions de la Société

- Prix maximum d'achat : 40 euros.
- Plafond de détention et de rachat cumulé sur la durée de l'autorisation : 10 % du capital.
- Montant cumulé des acquisitions : 9,8 Md d'euros.
- Résolution non utilisable en période d'offre publique visant la Société.
- Durée de validité : 18 mois.

SIXIÈME RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Renouvellement du mandat de M. Jean-Pierre Clamadieu en qualité d'Administrateur

- Échéance du mandat : Assemblée Générale réunie en 2030 sur les comptes de l'exercice 2029.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Renouvellement du mandat de Mme Marie-Claire Daveu en qualité d'Administratrice

- Échéance du mandat : Assemblée Générale réunie en 2030 sur les comptes de l'exercice 2029.

HUITIÈME RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Renouvellement du mandat de M. Ross McInnes en qualité d'Administrateur

- Échéance du mandat : Assemblée Générale réunie en 2030 sur les comptes de l'exercice 2029.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Renouvellement du mandat de la société Deloitte & Associés en qualité de Commissaire aux comptes titulaire en charge de la certification des comptes

- Échéance du mandat : Assemblée Générale réunie en 2032 sur les comptes de l'exercice 2031.

DIXIÈME RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Nomination de la société KPMG S.A. en qualité de Commissaire aux comptes titulaire en charge de la certification des comptes

- Échéance du mandat : Assemblée Générale réunie en 2032 sur les comptes de l'exercice 2031.

ONZIÈME RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Renouvellement du mandat de la société Deloitte & Associés en qualité de Commissaire aux comptes titulaire en charge de la certification des informations en matière de durabilité

- Échéance du mandat : Assemblée Générale réunie en 2032 sur les comptes de l'exercice 2031.

DOUZIÈME RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Nomination de la société KPMG S.A. en qualité de Commissaire aux comptes titulaire en charge de la certification des informations en matière de durabilité

- Échéance du mandat : Assemblée Générale réunie en 2032 sur les comptes de l'exercice 2031.

TREIZIÈME RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Approbation des informations mentionnées à l'article L. 22-10-9, I du Code de commerce relatives à la rémunération versée au cours de l'exercice 2025 ou attribuée au titre du même exercice, aux mandataires sociaux

- Vote ex post sur l'ensemble des rémunérations versées ou attribuées à raison du mandat aux mandataires sociaux au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles figurent dans le Document d'enregistrement universel 2025, section 4.2.2.

QUATORZIÈME RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Approbation de la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2025, ou attribués au titre du même exercice, à M. Jean-Pierre Clamadieu, Président du Conseil d'Administration

- Il est proposé aux actionnaires d'approuver les éléments de la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2025, ou attribués au titre du même exercice à M Jean-Pierre Clamadieu, tels qu'ils figurent dans le Document d'enregistrement universel 2025, section 4.2.1.1.

QUINZIÈME RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Approbation de la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2025 ou attribués au titre du même exercice, à Mme Catherine MacGregor, Directrice Générale

- Il est proposé aux actionnaires d'approuver les éléments de la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2025, ou attribués au titre du même exercice à Mme Catherine MacGregor, tels qu'ils figurent dans le Document d'enregistrement universel 2025, section 4.2.1.2.

SEIZIÈME RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs

- Il est proposé aux actionnaires d'approuver, en application de l'article L.22-10-8 du Code de commerce, la politique de rémunération des Administrateurs, telle que présentée dans le Document d'enregistrement universel 2025, section 4.2.4.

DIX-SEPTIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration

- Il est proposé aux actionnaires d'approuver, en application de l'article L.22-10-8, II, du Code de commerce, les éléments de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration, telle que présentée dans le Document d'enregistrement universel 2025 à la Section 4.2.3.1.

DIX-HUITIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général

- Il est proposé aux actionnaires d'approuver, en application de l'article L.22-10-8, II, du Code de commerce, les éléments de la politique de rémunération du Directeur Général, telle que présentée dans le Document d'enregistrement universel 2025, section 4.2.3.2.

DIX-NEUVIÈME RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Ratification du transfert du siège social de la Société

- Il est proposé aux actionnaires de ratifier le transfert du siège social de la Société au 67 rue Jules Ferry, 92250 La Garenne-Colombes, et la modification statutaire corrélative.

VINGTIÈME RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider d'augmenter le capital social, avec maintien du droit préférentiel de souscription

- Cette résolution a pour objet de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 30 avril 2024 ;
- Plafond : 225 M€ ;
- Durée de validité : 26 mois.

VINGT-ET-UNIÈME RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription

- Cette résolution a pour objet de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 30 avril 2024 ;
- Prix minimum d'émission des actions : cours de la dernière séance précédant le début de l'offre, éventuellement diminuée d'une décote maximale de 10 % ;
- Plafond : 225 M€ ;
- Durée de validité : 26 mois.

VINGT-DEUXIÈME RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'une offre visée à l'article L. 411-2, 1° du Code monétaire et financier

- Cette résolution a pour objet de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 30 avril 2024 ;
- Émission « réservée » ;
- Prix minimum d'émission des actions : cours de la dernière séance précédant le début de l'offre, éventuellement diminuée d'une décote maximale de 10 %
- Plafond : 225 M€ ;
- Durée de validité : 26 mois.

VINGT-TROISIÈME RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital réalisées en application de la 20^e, 21^e ou 22^e résolution

- Cette résolution a pour objet de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 30 avril 2024 ;
- Montant : maximum 15 % de l'émission initiale ;
- Durée de validité : 26 mois.

VINGT-QUATRIÈME RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital social en rémunération des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital consentis à la Société

- Cette résolution a pour objet de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 30 avril 2024 ;
- Émission « réservée » ;
- Plafond : 225 M€ ;
- Durée de validité : 26 mois.

VINGT-CINQUIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Limitation du plafond global des délégations d'augmentation de capital et d'émission de valeurs mobilières représentatives de titres de créance

- Cette résolution a pour objet de renouveler le plafond global autorisé par l'Assemblée Générale du 30 avril 2024 :
 - Pour les augmentations de capital par émission d'actions, à hauteur de 265 M€ ; et
 - Pour les émissions de valeurs mobilières représentatives de titres de créance sur la Société, à hauteur de 5 Md€ ;

VINGT-SIXIÈME RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres

- Cette résolution a pour objet de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 30 avril 2024 ;
- Le montant global des sommes pouvant être incorporées s'ajoute au plafond global de 265 M€ visé à la 25^e résolution ;
- Durée de validité : 26 mois.

VINGT-SEPTIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues

- Cette résolution a pour objet de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 30 avril 2024 ;
- Objectif : compensation de dilution, gestion active du capital ;
- Limite : 10 % du capital social par période de 24 mois ;
- Durée de validité : 26 mois.

VINGT-HUITIÈME RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social réservée aux salariés adhérents de plans d'épargne d'entreprise du groupe ENGIE

- Cette résolution a pour objet de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 24 avril 2025 ;
- Émission « réservée » ;
- Prix d'émission : moyenne des cours d'ouverture de l'action sur les 20 séances de bourse précédant le jour de la décision, diminuée d'une décote qui ne pourra pas excéder la décote maximum autorisée par la législation en vigueur au moment de la mise en œuvre de la délégation ;
- Plafond : 2 % du capital social ;
- Durée de validité : 26 mois.

VINGT-NEUVIÈME RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions en faveur de certains salariés et mandataires sociaux des sociétés du groupe ENGIE (y compris les mandataires sociaux exécutifs de la société ENGIE)

- Cette résolution a pour objet de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 30 avril 2024 ;
- Émission « réservée » ;
- Montant maximum : 0,75 % du capital social au jour de la décision d'attribution ;
- Ce plafond est assorti d'un sous-plafond de 0,05 % du capital social pour les dirigeants mandataires sociaux exécutifs ;
- Période minimale d'acquisition : 3 ans ;
- Durée de validité : 38 mois.

TRENTIÈME RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Ratification de la modification statutaire du paragraphe 2 de l'article 20.2 relatif à la participation aux Assemblées Générales, à l'effet de le mettre en conformité avec les nouvelles dispositions légales et réglementaires

- Mise en conformité des Statuts avec les dispositions du décret n° 2026-94 du 13 février 2026 relatives à la date d'enregistrement des actionnaires ayant droit de participer aux Assemblées Générales.

TRENTE-ET-UNIÈME RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale et pour les formalités

- Cette résolution a pour objet de permettre l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale et d'accomplir les formalités légales.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

MIXTE

29 AVRIL 2026

CAMPUS ENGIE – LA GARENNE-COLOMBES



Parc éolien Yeu – Noirmoutier, France